



**Alain VIDALIES, Secrétaire d'Etat chargé
des Transports, de la Mer et de la Pêche**

Paris, le mardi 20 décembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Alain Vidalies annonce la mise en ligne d'une carte de France interactive pour les télépilotes de drones de loisir

Pour accompagner l'essor du drone civil, la France a été un des premiers pays à se doter, dès 2012, d'une réglementation. Celle-ci a été complétée par la loi relative au renforcement de la sécurité de l'usage des drones civils, adoptée par le Parlement le 13 octobre dernier.

Aujourd'hui, Alain Vidalies annonce la mise à la disposition des télépilotes d'un outil d'information en ligne pour un usage de leur drone en toute sécurité.

La Direction générale de l'Aviation civile (DGAC), avec le concours de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), a élaboré une carte des zones de restrictions et d'interdictions pour un usage de loisir des drones en France métropolitaine.

Disponible en ligne sur le Géoportail de l'IGN (<http://www.geoportail.gouv.fr/donnees/restrictions-pour-drones-de-loisir>), cette carte interactive regroupe les zones du territoire métropolitain où les vols de drones sont soumis à des interdictions ou des restrictions de façon permanente. Ainsi, il est désormais facile et rapide pour un télépilote de vérifier où son drone peut voler et jusqu'à quelle hauteur. Cet outil d'information évite notamment les vols imprudents et dangereux dans des zones sensibles ou aux abords des aérodromes.

Au cours des prochains mois, cet outil sera complété par des cartes outre-mer. L'intégration des zones restreintes créées de manière temporaire est également à l'étude.

« A la veille des fêtes de fin d'année, la mise en ligne de cette carte interactive offre une information accessible aux télépilotes pour faire voler leur drone en toute sécurité sur tout le territoire métropolitain », s'est félicité Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche.

Contact presse :
Service de presse:

01 40 81 77 57

secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr

244, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS
www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie